



MINISTÈRE DES MINES
ET DE LA GÉOLOGIE



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

Guinée

ITIE-GUINEE



INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES
Site Web : www.itie-guinee.org

BULLETIN N° 008

BULLETIN ITIE INFO

Bulletin bimestriel (information sur l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives ITIE en Guinée

Tél :628 59 30 62 /621 77 51 04

Siège : Secrétariat Exécutif de l'ITIE sis au 6e étage de l'immeuble abritant les Ministères du commerce et de l'Élevage Immeuble Santulo Commune de Kaloum Conakry
Directeur de Publication

Bachir CAMARA

Rédacteur en chef

Mamadou DIABY

Rédacteur

Abdoulaye SOUMAH

Montage

BANGOURA Ibrahima

Sommaire

1. Changement à la tête du Conseil de Supervision de l'ITIE-GUINEE
2. L'ITIE assiste les Etudiants et chercheurs (futurs cadres du pays) dans la préparation de leurs diplômes de fin d'Etudes Supérieures ;
3. L'élaboration du Rapport ITIE 2021 est lancée.
4. L'ITIE-Guinée et la Coordination du Projet des « Ressources naturelles, minières et de l'Environnement » ont lancé la sollicitation de Manifestation d'Intérêt pour les Rapports ITIE des exercices 2022, 2023 et 2024 ;
5. L'ITIE-GUINEE tient sa dernière réunion de l'année 2022
6. Le Ministère des Mines et de la Géologie organise le Symposium minier 2022

EDITORIAL

Les ressources extractives génèrent des moyens financiers et d'autres avantages socio-économiques importants pour le développement du pays.

Si la gestion de ces moyens acquis ne se fait pas en toute transparence, clé de la bonne gouvernance, cela aboutira à l'opacité dont les conséquences sont la corruption et les détournements des fonds publics amenant à plus de pauvreté, de retard dans le développement du pays et même à l'incivisme et des manifestations publiques.

Pour inverser cette tendance, soutenons l'ITIE (initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives) garant d'un développement harmonieux et prospère pour tous à partir des ressources extractives.

L'ITIE-GUINEE souhaite bonne et heureuse année 2023 à tous ses aimables lecteurs.

Elle sera ravie de recevoir vos observations et commentaires afin de mieux vous servir.

Dans le cadre sa stratégie de communication, l'ITIE-GUINEE publie désormais à chaque deux mois un Bulletin. Ce bulletin est le huitième à être publié

1. Changements à la tête du Conseil de Supervision et du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée

Au niveau institutionnel, l'ITIE-GUINEE a pour structure faîtière le Conseil de Supervision. Ce Conseil est présidé par Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Il est composé des Ministres en charge de l'Economie et des Finances, des Mines et de la Géologie, du Président de la Chambre des Mines et du Président du Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne ; le Président du Comité de Pilotage en est le Rapporteur.

a) Nomination du nouveau Premier Ministre Chef du Gouvernement



Monsieur Bernard Gomou devient à ce titre le nouveau Président du Conseil de Supervision de l'ITIE-GUINEE.

Le 20 août 2022, dans un Décret lu à la télévision nationale (RTG), un nouveau Premier Ministre en la personne de Dr Bernard GOMOU a été nommé; remplaçant du coup et pour raison de santé, l'ancien Président du Conseil de Supervision de l'ITIE-GUINEE, Monsieur Mohamed Béavogui.

b) Nomination du nouveau Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée



Le Secrétaire général du Ministère des Mines et de la Géologie, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée

Dans la même foulée, le Ministère des Mines et de la Géologie, Ministère de tutelle de l'ITIE-GUINEE, a vu son secrétaire Général (Président du Comité de pilotage de l'ITIE-GUINEE), Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE nommé Directeur de Cabinet de la Primature. Il a été remplacé par Monsieur Bachir CAMARA qui était Conseiller aux mines à la Primature.

2. L'ITIE assiste les Etudiants et chercheurs (futurs cadres du pays) dans la préparation de leurs diplômes de fin d'Etudes Supérieures ;

Le Secrétariat Exécutif de l'ITIE-GUINEE, grâce à l'importance de l'ITIE connue à travers ses communications, a été sollicité pour accompagner les étudiants préparant leurs diplômes de sortie universitaire. C'est ainsi que Mr Mohamed Lamine SIDIBE, étudiant candidat au Master II a formulé une demande afin qu'il soit accompagné dans le développement

de son thème de Master II intitulé : « La normalisation des financements et la gestion de la rente minière dans les collectivités locales guinéennes ».

Au terme de trois mois de stage au sein du Secrétariat Exécutif de l'ITIE-Guinée, il a soutenu son thème par la méthode de vidéo conférence. Certains membres du jury étaient au Sénégal d'autres en Mauritanie et en Guinée. La soutenance a été sanctionnée par la « Mention Bien ». Deux autres étudiants, sur demande de l'Institut Géo-Mines de Boké, ont fait également trois mois de stage sur la gouvernance des industries extractives.

Il s'agit de Mr René Bayo dont le thème de mémoire est intitulé « l'impact socioéconomique de l'exploitation minière sur les communautés locales) et de Mr Etienne Kondiano qui a pour thème «la Mise en œuvre de l'ITIE». Un autre étudiant, Mr Mamadi CAMARA en formation à l'Institut National de la communication (ISFIC), a eu pour thème « la communication interne ITIE ». Au terme de ses travaux d'élaboration de son mémoire, cet étudiant est en phase de soutenance dudit mémoire dans les mois à venir.

Il faut noter que l'ITIE est dispensée comme discipline au sein de l'université Mohamed VI à Matoto, dans l'une des communes de Conakry.

3. L'élaboration du Rapport ITIE exercice 2021 a démarré.

L'ITIE-GUINEE a déjà produit 15 rapports ITIE de 2005 à 2022. Le 15ème Rapport a été élaboré par le Comité de pilotage de l'ITIE- GUINE appuyé par le Consultant National sous forme assouplie, compte tenu des circonstances particulières liées à son financement. Le 16ème (exercice 2021) est financé par la Banque Mondiale à travers l'unité de coordination du «Projet de Gestion des Ressources Naturelles Minières et de l'Environnement » (PGRNME).

Le contrat signé avec le cabinet ENERTEAM, l'Administrateur Indépendant pour cet exercice, a été choisi par entente directe compte tenu de son expérience et l'urgence de publication du Rapport. Il a été signé le 07 décembre 2022 et l'Ordre de service a été donné le 21 décembre 2022.

Le Rapport ITIE 2021 sera publié avant le 30 mai 2023.

4. L'ITIE-Guinée et la Coordination du «Projet des Ressources naturelles, minières et de l'Environnement » ont lancé la sollicitation de Manifestation d'Intérêt pour les Rapports ITIE des exercices 2022, 2023 et 2024

Le Coordonnateur du Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minières et l'Environnement (PGRNME) de la Banque Mondiale, a déjà rédigé, en synergie avec l'ITIE-GUINEE la Sollicitation de Manifestation d'Intérêt pour l'élaboration des Rapports ITIE des exercices 2022, 2023 et 2024 a été lancée le 27 Février 2023.

Il faut noter que le Rapport de l'exercice (2024), ne pourra être publié qu'en 2025. Ce Rapport complètera ainsi à 19, le nombre de rapport publié par l'ITIE-GUINEE et rapprochera ainsi les publications des différents exercices les uns des autres afin de susciter plus de débats fructueux pour une meilleure utilisation des revenus tirés des industries extractives.

5. L'ITIE-GUINEE tient sa dernière réunion de l'année 2022



Réunion du Comité de pilotage de l'ITIE-GUINEE du 29 décembre 2022

Le jeudi 29 décembre 2022, l'ITIE -GUINEE a tenu sa dernière réunion de l'année 2022.

Les participants, membres du Comité de Pilotage et du Secrétariat Exécutif de l'ITIE-GUINEE étaient au nombre de 29 personnes.

Cette réunion présidée par le Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie, Président du Comité, avait quatre points à son ordre du jour :

- i. Présentation des nouveaux membres du Comité de pilotage ;
- ii. Adoption du Procès -Verbal de la réunion du 27 octobre 2022 ;
- iii. Examen des propositions d'amélioration de la Norme ITIE.
- iv. Divers.

Le procès-verbal de cette réunion sera publié sur le site web de l'ITIE-GUINEE dès qu'il sera finalisé et signé.

6. Le Symposium Minier 2022

Du 15 au 17 novembre 2022 s'est tenu au Chapiteau du Palais du peuple, le Symposium minier guinéen.

Ce Symposium organisé par le Ministère des Mines et de la Géologie, a été présidé par son Excellence le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, Président du CNRD, Chef de l'Etat et Chef suprême des forces armées accompagné du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Il avait pour objectif la mise en lumière du grand potentiel minier et géologique du sol guinéen et les importantes réformes engagées par le Gouvernement afin d'imprimer une meilleure gouvernance au secteur minier.

Le septième Symposium minier guinéen qui avait pour thème « Optimiser l'industrie minière pour catalyser le développement socio-économique de la Guinée » a connu la présence de plus de 800 délégués venant de 34 pays et de tous les continents.

Il a été un espace d'échanges d'expériences avec l'animation des panels de haut niveau. Ces panels (une vingtaine) ont été animés par des cadres guinéens et par des experts étrangers ; ce qui a permis d'aborder et de comprendre les problèmes du secteur minier dans toutes ses facettes.

Les thèmes débattus sont les suivants :

- La fiscalité minière en Guinée ;
- La transition énergétique en République de Guinée ;
- La problématique du contenu local ;
- L'expérience des compagnies minières dans la mise en œuvre du contenu local ;
- Le développement des gisements de fer du Simandou ;
- Le secteur Aurifère ;
- La Politique du gouvernement par rapport à la transformation locale de la Bauxite ;
- De la bauxite à l'alumine pour une transformation durable ;
- Les femmes dans les mines, base d'une productivité accrue ;
- Le financement des projets miniers ;
- Les Performances environnementales et sociales ;
- La durabilité de l'activité minière ;
- Le Développement minier et la transformation (réalisation du port de Gonzales) ;
- Et enfin l'Innovation technique et l'information.

Au démarrage de ce symposium, le Ministre des Mines et de la Géologie, M. Moussa MAGASSOUBA a rassuré les investisseurs pour la sécurité de leurs investissements et les a appelés au respect du Contenu local.

« Nous connaissons les risques liés à l'investissement d'un projet minier et les décisions difficiles qui viennent avec. Nous comprenons vos difficultés vos défis, mais également vos gains, nous sommes nous-mêmes spécialistes de l'industrie minière. Au même moment, nous devons collectivement chercher à comprendre les difficultés des communautés hôtes, détentrices elles-mêmes des terres, desquelles sortent les substances minérales sujettes à l'exploitation. Assises sur des richesses inestimables, ces communautés restent tout de même parmi les plus pauvres de l'Afrique », a-t-il déclaré.

C'est pour faire face à cette situation de pauvreté que la République de Guinée a adhéré à l'ITIE, Norme internationale de gouvernance des industries extractives, amenant à une redevabilité des gestionnaires des deniers publics et

un meilleur partage des retombées des opérations des industries extractives.

Le Président de la chambre des Mines de Guinée, de son côté, a exhorté les investisseurs à s'intéresser à la Guinée. M. Ismaël Diakité justifie cet appel pressant par les actes posés par le CNRD, dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires dans le secteur minier ainsi que les fortes résiliences de l'économie guinéenne face à la pandémie COVID 19.

Il dira enfin :

« Ayez à l'esprit que nous sommes disposés à vous supporter et à vous accompagner. Nous serons à l'écoute de vos demandes, posez des questions, vous trouverez des réponses sereines ».

Les recommandations issues de ce symposium sont les suivantes :

- Par rapport à "la fiscalité minière" : résoudre l'épineux problème de compliance ;
- Pour "la transition énergétique": la nécessité d'évaluer les métaux de transition et investir dans la recherche géologique ;
- En ce qui concerne "le contenu local" : respecter les textes qui régissent le contenu local ;
- S'agissant de "l'expérience dans la mise en œuvre du contenu local": mettre en place un plan de contenu local à l'image de la CBG, de GAC... ;
- Quant au panel relatif au "gisement de fer du Simandou" : développer un corridor de croissance ;
- "Le secteur aurifère" : Réglementer l'exploitation artisanale de l'or ;
- Pour "la politique du gouvernement par rapport à la transformation de la bauxite sur place": positionner le gouvernement sur la chaîne des valeurs, se fixer des objectifs à court, moyen et long termes et faire une gestion correcte de suivi des projets ;
- Pour le panel lié à "La transformation durable de la bauxite à l'alumine" : analyser les sources d'énergie, travailler dans la fourniture des biens et services pour réduire le coût des investissements des projets, travailler dans une vision stratégique ;
- Pour le panel intitulé "Les femmes dans les mines, base d'une productivité accrue" : lutter contre l'analphabétisme chez les femmes dans les zones minières, favoriser l'accès des femmes dans le secteur minier ;
- "Le financement des projets miniers" : miser sur un système financier pour accompagner les miniers notamment dans la phase d'exploration ;
- "Performances environnementales et sociales" : mettre l'accent sur les activités génératrices de revenus, compenser la biodiversité, ne pas contourner les lois du pays ;

- Pour "La durabilité de l'activité minière": investir de façon méthodique et raisonnée dans les communautés à travers la construction d'infrastructures socio-éducatives, la formation et le financement des coopératives locales, créer de la compétence ;
- "Développement minier et transformation (réalisation du port de Gonzales)" : Le Gouvernement guinéen entend relancer le projet avec l'appui de la Banque Africaine de Développement ;
- Et enfin "L'innovation technique et l'information" : faire en sorte que le système de formation migre vers le numérique.



